



Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) GOA 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Assembly of First Nations Quebec-Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec GOA 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

NOUVEAU MINISTRE RESPONSABLE DES AFFAIRES AUTOCHTONES : UNE OPPORTUNITÉ DE RENOUELER LES RELATIONS

Wendake, le 9 octobre 2020 – L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) voit d'un bon œil la nomination d'un nouveau ministre responsable des Affaires autochtones, offrant une opportunité de renouveler des relations mises à mal au cours des derniers mois entre le gouvernement et les Premières Nations. Cette nomination ne doit toutefois pas mettre de côté la responsabilité première qui incombe au premier ministre.

Le chef de l'APNQL, Ghislain Picard, tient à féliciter le nouveau titulaire et lui tend la main. « Je félicite Ian Lafrenière pour sa nomination et lui offre toute ma collaboration. Les enjeux sont nombreux, dont plusieurs urgences qui nécessitent son attention immédiate. Je me rends disponible dès maintenant pour une rencontre », a déclaré le chef Picard, souhaitant une rencontre avec le nouveau ministre dans les prochaines heures.

Parmi les dossiers que souhaite immédiatement aborder le chef de l'APNQL avec le nouveau ministre, il y a notamment le dossier des enquêtes sur la mort de Joyce Echaquan, celui de la chasse à l'original dans la réserve faunique La Vérendrye, ainsi que celui de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Évidemment, tous ces dossiers ont comme point commun l'enjeu de la reconnaissance du racisme systémique.

Une responsabilité du premier ministre

L'APNQL tient toutefois à rappeler que le Secrétariat aux affaires autochtones relève du ministère du Conseil exécutif et que les relations politiques entre l'État québécois et les Premières Nations relèvent ultimement du premier ministre.

« Dans l'histoire du Québec, les grandes avancées dans les relations avec les Premières Nations se sont toujours faites parce que le premier ministre en assumait la responsabilité. C'est le cas notamment de la Convention de la Baie-James dans les années 1970 avec Robert Bourassa, de la reconnaissance des nations autochtones dans les années 1980 par René Lévesque, ainsi que de la Paix des Braves, avec Bernard Landry. Nous sommes clairement à un carrefour de nos relations, et un changement de ministre ne sera pas suffisant pour changer celles-ci. Il faut que le premier ministre Legault soit davantage présent », a précisé le chef Picard.

En terminant, l'APNQL tient à souligner qu'il aura fallu le décès tragique de Joyce Echaquan, sans oublier les dénonciations de femmes autochtones il y a maintenant cinq ans à Val d'Or, pour que le Québec réalise l'urgence d'agir face aux enjeux des Premières Nations et des Inuit. Pour l'honneur de nos sœurs, nous gardons à l'œil les moindres gestes du gouvernement. Les enjeux qui concernent ces femmes devront nécessairement faire partie des priorités dans les échanges à venir avec le nouveau ministre.

À propos de l'APNQL

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est l'organisme régional politique qui regroupe les 43 Chefs des Premières Nations au Québec et au Labrador. Suivez l'APNQL sur Twitter @APNQL

-30-

Renseignements :

Alain Garon, agaron@apnql.com

Conseiller aux communications

Cell. : 418 254-4620